

Questions au Gouvernement – Séance du mercredi 10 juin 2009

Situation du peuple tamoul

M. le président. La parole est à M. Armand Jung, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Armand Jung. Monsieur le ministre des affaires étrangères, au Sri Lanka, la chasse aux tigres s'est terminée dans un bain de sang. Selon des témoignages convergents, depuis le mois de janvier, près de 20 000 Tamouls ont trouvé la mort dans ce conflit qui les oppose depuis plusieurs décennies au pouvoir sri-lankais. Les massacres se sont transformés en véritables pogroms, pour reprendre votre expression, monsieur le ministre. Selon les termes mêmes du pouvoir en place à Colombo, les derniers rebelles ont été « achevés ».

La population tamoule a pour seul tort d'être tamoule, de vivre au Sri Lanka et d'avoir fait confiance à des dirigeants extrémistes et irresponsables. Rien ne justifie une solution finale, une guerre sans caméra, dont on tente aujourd'hui de museler les rares témoins. La situation humanitaire est catastrophique et les populations civiles en paient le prix fort.

L'issue de ce conflit laisse un goût amer de sang et de larmes, dans l'indifférence quasi-générale de l'opinion publique et de la communauté internationales. Le conseil de sécurité de l'ONU et son triste conseil des droits de l'homme se sont illustrés par leur impuissance et leur silence terrifiant.

Je voudrais exprimer ma profonde compassion et ma solidarité aux Tamouls qui vivent pacifiquement en France. Ils ont fait preuve d'une très grande dignité durant tout le conflit.

Face à cette situation dramatique, le devoir d'ingérence humanitaire, qui vous est cher, monsieur le ministre, doit aujourd'hui s'appliquer dans toute sa plénitude. Quels moyens supplémentaires la France compte-t-elle mettre à disposition des 300 000 Tamouls actuellement parqués dans des camps de réfugiés ? Au plan diplomatique, la France envisage-t-elle de s'associer à la demande du gouvernement britannique de créer une commission d'enquête internationale pour violation du droit international et crimes de guerre visant tant l'armée sri-lankaise que les Tigres tamouls ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. le président. La parole est à M. Bernard Kouchner, ministre des affaires étrangères et européennes.

M. Patrick Roy. Un homme de conviction !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères et européennes.* Monsieur Jung, je vous remercie de n'avoir pas confondu les Tigres tamouls et le peuple tamoul. Ce que vous avez décrit est tout à fait exact, je ne peux rien ajouter sinon que la fin du conflit a été plus tragique encore que vous ne l'avez dit.

Qu'avons-nous fait ?

Plusieurs députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Rien !

M. Bernard Kouchner, *ministre des affaires étrangères*. Je ne peux vous laisser dire cela, nous avons fait plus que d'autres. Nous sommes à l'origine de l'envoi d'un hôpital mobile, qui a pu accueillir 2 500 blessés. Nous avons renforcé notre aide au Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés et avons protesté, de concert avec le ministre britannique, afin qu'un accès soit réservé aux agences des Nations unies et aux ONG. Nous allons continuer en ce sens.

Nous avons soutenu l'initiative d'une déclaration européenne afin qu'une enquête soit menée. Nous avons également ajouté notre voix à celle des Britanniques pour qu'une enquête internationale soit menée. Je regrette comme vous que l'action du conseil des droits de l'homme de Genève ait été bloquée, au prétexte – légitime, d'une certaine façon – qu'il s'agissait d'un conflit intérieur et non d'une guerre internationale. Il est à noter toutefois que, pour la première fois, le Conseil de sécurité des Nations unies a fait une déclaration à ce sujet même si celle-ci n'est pas suffisante.

Que pouvons-nous faire à présent ? Il nous faut continuer d'exercer une pression sur le gouvernement de M. Rajapakse. Les 200 000 à 300 000 réfugiés doivent absolument pouvoir rentrer chez eux, ce qui exige un effort de reconstruction des villages. Les impératifs liés au déminage sont souvent invoqués comme obstacle à leur retour, mais cela ne se vérifie pas partout.

Pour finir, je regrette comme vous que la communauté internationale, contrairement à la France, se soit détournée de ce problème gravissime. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*)